



Droit administratif et familial

Par **tof_old**, le **05/09/2007** à **22:16**

bjr,je voudrais savoir comment je pourrais faire pour ne pas payer des dettes de ma mère si je venais à la perdre.

nous sommes quatre enfants et trois sur quatre lui doivent de l'argent,bien sur aucuns papiers n'a été fait.

je sais qu'elle a beaucoup de dettes et je veux juste me couvrir en insistant que je ne veux rien payer alors,comment pourrais-je faire?

par avance merci de me donner toutes les démarches administratives,sachant qu'elle n'est pas très chaude pour faire des papiers (officiels).

merci beaucoup.